LE JUVIGNOT

Juillet 2001

Journal de la Mairie de Juvigny - Marne

Premier numéro du troisième millénaire.

Le Juvignot est un journal d'information de la mairie de Juvigny, publié sous la direction du Maire et rédigé par la commission informations et relations publiques.

Le Juvignot est un organe d'information destiné aux habitants afin que chacun puisse apprécier l'engagement de nombre de citoyens et de démontrer s'il en était nécessaire le dynamisme de la commune.

Le Juvignot doit aussi servir à accueillir les nouveaux arrivants en leur présentant "ce qui se fait" et "ce qui existe" afin que leur intégration soit facilitée. Et qu'à leur tour ils apportent leur contribution pour faire évoluer le village...

Sommaire

1 L'éditorial du Maire 4
2 La vie municipale 5
2.1 La nouvelle équipe municipale 5
2.2 Les commissions municipales 5
2.3 Les syndicats intercommunaux 9
3 La page historique : le blason de la commune 11
4 Le présent 12
4.1 L'Euro 12
4.2 Internet 12
5 La vie des associations 13
5.1 Le corps des sapeurs pompiers 13
5.2 Club des Aînés Juvignots 15
5.3 Association Familles Rurales 17
5.4 Les Moissons Rock 19
5.5 Chorale Arc en Ciel 19
6 La vie de l'école 20
6.1 La coopérative scolaire maternelle 20
6.2 La coopérative scolaire élémentaire 20
7 Calendrier des festivités 21
8 Etat Civil 22
8.1 Etat Civil 1999 22
8.2 Etat Civil 2000 23
9 Infos pratiques 24
9.1 Location des salles 24
9.2 Renseignements utiles 25
9.3 Les artisans et commerçants 26
9.4 Le gaz arrive à Juvigny 27
9.5 L' Avenue du Château 27
10 Annexes 28

1 L'éditorial du Maire

Amis, Juvignots,

La nouvelle équipe récemment élue ce printemps dernier s'est mise au travail en essayant de gérer au mieux les affaires les plus urgentes.

L'unisson des idées n'est pas encore de règle mais, comme chacun le sait, c'est à force de travailler ensemble, de se comprendre, de s'écouter et de réfléchir sur des bases saines que nous pourrons essayer d'atténuer ces divergences non constructives...

Nous allons vous proposer un à deux juvignots par an pour mieux répartir dans le temps les informations de notre vie communale.

Vous y trouverez bien sur des nouvelles sur la vie des différentes associations, des renseignements pratiques sur les différents services que vous pouvez attendre de la Mairie, l'état civil des années 1999 et 2000 ainsi qu'une présentation des membres du Conseil.

J'ai pour me seconder, me conseiller, une équipe motivée qui ne manquera pas de vous prouver que vous avez eu raison de lui faire confiance lors des dernières élections municipales... et Dieu sait que le travail ne manquera pas, tel le délicat dossier d'agrandissement de la Pizza Tony, la poursuite de la mise en œuvre des différents lotissements, l'amélioration du réseau routier et de ses aménagements annexes, l'extension du réseau d'éclairage public, l'achèvement des travaux de rénovation de la Maison Mangin sans oublier, bien sûr l'amélioration de notre cadre de vie extérieur (fleurissement et création d'espaces verts arborés).

Je vous renouvelle mes remerciements pour la confiance que vous avez mis en votre nouvelle équipe municipale.

Son représentant,

Le Maire,
Jacques GOUJARD.

2 La vie municipale

2.1 La nouvelle équipe municipale

GOUJARD	Jacques	Maire
CHOUBAT	Chantal	1ère adjointe
RIGOLLET	Jean	2ème adjoint
THOMAS	Gérard	3ème adjoint
REGNAULT	Fabrice	4ème adjoint
MAS	Patrick	Conseiller Municipal
MESTRUDE	Laurent	Conseiller Municipal
ZAPATA	Françoise	Conseiller Municipal
PEROU	Frédéric	Conseiller Municipal
BONNARD	Fabrice	Conseiller Municipal
ARNOULD	Hubert	Conseiller Municipal
COLLIN	Bernard	Conseiller Municipal
PARIS	Sylvain	Conseiller Municipal
CHARTON	Agnès	Conseiller Municipal
MALOTET	Benoît	Conseiller Municipal

2.2 Les commissions municipales

Le conseil municipal se réunit régulièrement en fonction des décisions à prendre. Le travail préparatoire relatif aux différents dossiers, dont le vote sera soumis au conseil municipal, se prépare dans différentes commissions dont vous trouverez la mission et la composition dans les pages suivantes.

Par principe, le Maire est Président de chacune des commissions et un des Adjoints en est le vice Président.

Plusieurs commissions sont ouvertes; c'est à dire ouvertes à des habitants non élus. Pour y participer vous êtes invités à vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie. N'hésitez pas à participer à la vie de votre commune.

Dans ce Juvignot chaque commission se présente, dans les prochains numéros les commissions présenteront leurs travaux.

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET :

Cette commission se réunit essentiellement pour la préparation des budgets, elle établit le budget primitif, le budget supplémentaire, les comptes administratifs et les budgets annexes.

Président : GOUJARD Jacques
Vice-Président : RIGOLLET Jean

Membres
MAS Patrick
REGNAULT Fabrice
CHOUBAT Chantal
PEROU Frédéric
THOMAS Gérard
ARNOULD Hubert
COLLIN Bernard
MALOTET Benoît

COMMISSION DE L'URBANISME, DE L'EQUIPEMENT, DES VOIRIES ET DES BATIMENTS COMMUNAUX :

Cette commission instruit les dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclarations d'intentions de travaux, certificats d'urbanisme, renseignements d'urbanisme) et assure pour la commune le suivi des chantiers et la réception des travaux.

Président : GOUJARD Jacques
Vice-Président : THOMAS Gérard

Membres
REGNAULT Fabrice
RIGOLLET Jean
CHOUBAT Chantal
ZAPATA Françoise
PEROU Frédéric
BONNARD Fabrice
ARNOULD Hubert
COLLIN Bernard
PARIS Sylvain
CHARTON Agnès
MALOTET Benoît

COMMISSION DES IMPOTS :

Cette commission a en charge de proposer la part communale de la taxe foncière et de la taxe d'habitation.

La composition de cette commission est en cours (les membres sont désignés par les services préfectoraux).

COMMISSION DES ECOLES :

Cette commission assure les relations entre les enseignants, les parents et les communes de JUVIGNY et de VRAUX. Elle anime les étude des projets scolaires.

Président : GOUJARD Jacques
Vice-Président : CHOUBAT Chantal

Membres REGNAULT Fabrice — RIGOLLET Jean
ZAPATA Françoise — PARIS Sylvain

COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Cette commission procède à la mise à jour des listes électorales.

Président : GOUJARD Jacques

Membres MAS Patrick,
RIGOLLET Jean

COMMISSION ENVIRONNEMENT, PERSPECTIVES ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

Cette commission propose ou étudie des solutions pour embellir la commune et améliorer le bien être des habitants. Elle concerne en particulier l'entretien des espaces verts dans et hors village, des talus, des ronds points, des haies et du fleurissement communal.

Président : GOUJARD Jacques
Vice-Président : REGNAULT Fabrice

Membres MESTRUDE Laurent — THOMAS Gérard
BONNARD Fabrice — PARIS Sylvain

Cette commission est élargie, y participent :
IHUEL François — GEOFFROY Denis
MALOTET Bernard — RIGOLLET George

COMMISSION INFORMATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES :

Cette commission rédige le Juvignot, la préparation des notes communales d'information et toute action de communication communale.

Président : GOUJARD Jacques
Vice-Président : THOMAS Gérard

MESTRUDE Laurent
ARNOULD Hubert

Cette commission est élargie, y participent :
BONNIN Fabienne
HEYVANG Marie-Brigitte

COMMISSION DES FETES ET CEREMONIES :

Cette commission organise les cérémonies des 08 Mai, 14 Juillet et 11 Novembre et de la Fête Patronale.

Président : GOUJARD Jacques
Vice-Président : CHOUBAT Chantal

REGNAULT Fabrice
RIGOLLET Jean
ZAPATA Françoise
BONNARD Fabrice
PARIS Sylvain
MALOTET Benoît

COMMISSION OMNISPORTS, ASSOCIATIONS ET JEUNES :

Cette commission a pour tâche de suivre pour la commune le plateau EPS et du tennis, d'assurer l'interface avec toutes les associations et d'être à l'écoute des jeunes.

Président : GOUJARD Jacques
Vice-Président : CHOUBAT Chantal

ZAPATA Françoise
PEROU Frédéric
THOMAS Gérard
ARNOULD Hubert

Cette commission est élargie, y participent :
BERNARD Murielle
MASSOIS Stéphanie

COMMISSION C.C.A.S. : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Cette commission assure l'aide sociale aux personnes en grande difficulté. Elle a son propre budget de fonctionnement.

Président : GOUJARD Jacques

MAS Patrick
ZAPATA Françoise
PEROU Frédéric
CHARTON Agnès

Cette commission est élargie, y participent :
BERNARD Murielle
MASSOIS Stéphanie
BONNARD Agnès
SAINZ Fidèle

2.3 Les syndicats intercommunaux

SIVOM : SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA REGION DE CONDE SUR MARNE

Le SIVOM assure la gestion économique des services chargés de l'enlèvement et du traitement des ordures, de la distribution d'eau potable et du traitement des eaux usées pour les communes d'Aigny, Condé sur Marne, La Veuve, Les Grandes Loges, Juvigny et Vraux.

Titulaires : GOUJARD Jacques
COLLIN Bernard
ARNOULD Hubert

Suppléants : MAS Patrick
REGNAULT Fabrice
RIGOLLET Jean

CONFERENCE INTERCOMMUNALE DES ECOLES

Dans le cadre du regroupement pédagogique JUVIGNY/VRAUX, elle assure la gestion et l'organisation. Concrètement elle assure le transports scolaires, la cantine, les garderies concernant les classes de maternelles et de primaires.

Membres : RIGOLLET Jean
CHOUBAT Chantal
ZAPATA Françoise
PARIS Sylvain

S.I.A.H.M.M : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA MARNE MOYENNE

Le territoire de Juvigny est délimité par la Marne sur une distance d'une centaine de mètres environ. A ce titre elle est membre du SIAHMM pour être informée des travaux d'entretien de la berge concernée.

Titulaires : REGNAULT Fabrice
BONNARD Fabrice

Suppléants : ARNOULD Hubert
MALOTET Benoît

S.I.E.M.: SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE LA MARNE

Le SIEM est chargé des relations entre EDF et les communes.

Titulaire : PARIS Sylvain

Suppléant : MALOTET Benoît

COMMISSION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Cette commission participe à l'organisation des transports scolaires en direction de CHALONS (collèges et lycées).

Membres : MAS Patrick
RIGOLLET Jean

S.I.D.A.C. : SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEMOUSTICATION EN AVAL DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Membres : REGNAULT Fabrice
MALOTET Benoît

3 La page historique : le blason de la commune

Ce chapitre est tourné vers le passé et l'histoire de notre commune, élément essentiel à nos racines.

Depuis 1995, les courriers officiels de la Mairie de Juvigny portent en haut à droite un blason (voir la page de couverture du Juvignot) dont voici l'histoire et les origines.
Ce blason fût instruit et enregistré en novembre 1696. Au bas de l'original de ces armes est inscrit :

« Extrait de l' Armorial général ordonné par Edit du Roy du mois de novembre 1696. Registre côté armorial de la Généralité de Champagne page 213, article 65. François GODART, Conseiller du Roy au baillage de Vitry. »

La famille de Mr. GODART avait été anoblie et admise au Conseil de ville de Châlons au milieu du XVIIIème siècle. Cette famille possédait la seigneurie de Blacy. Ses armes sont d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une gerbe de blé surmontée d'un pigeon ramier, le tout également d'argent.

Dans le blason, le chevron est une figure d'équilibre accompli, c'est aussi un symbole de protection. Les deux étoiles à cinq branches sont, comme le nombre 5, symbole de perfection et aussi de prudence. La gerbe est le symbole de la moisson, de l'abondance et de la prospérité. Dans le cas présent, c'est une référence à l'œuvre accomplie. Le bleu azur est la couleur de la Champagne, de la ville des sacres et de l'allégeance à la monarchie.

Ces armes sont arrivées à Juvigny en 1807 avec Monsieur Alexandre GODART (né en 1786, décédé en 1856) qui résidait au château de Juvigny. Il fut maire de Juvigny pendant les cent jours du 20 mars au 22 juin 1815 (nommé), ainsi que de 1826 à 1830. En 1820 Monsieur Alexandre GODART était nommé membre correspondant du Conseil Général d'agriculture pour l'arrondissement de Châlons. Un des premiers Comices de France a été fondé par lui en 1821; il en a conservé la présidence pendant 17 ans. Une médaille d'or lui fut décernée par la Société royale et centrale d'agriculture et couronna ses longs services agricoles. Il fut nommé maire de Châlons en 1831.

Vous pourrez également voir ce blason sur deux vitraux à droite et à gauche du transept de l'église Notre Dame de Juvigny. Lors de la reconstruction du chœur, du chevet et du transept de l'église au 19ème siècle, ces verrières historiées avec blason ont été offertes par la famille de Mr. Alexandre GODART.

(Extraits de la monographie de la commune de Juvigny par M. Alexandre AUBERT, curé de Juvigny, de la biographie de M. Alexandre GODART. Remerciements aux descendants de M. Alexandre GODART dépositaires de ses armes.)

4 Le présent

Après la page historique, tournons nous maintenant vers l'avenir.

4.1 L'Euro

La nouvelle monnaie unique européenne arrive et fait, jour après jour de plus en plus partie de notre présent. A cet effet le Gouvernement a édité une plaquette disponible à la mairie (guide officiel du passage à l'Euro). Vous pouvez aussi consulter le site internet www.euro.gouv.fr.

En annexe 1 vous trouverez un extrait de la plaquette donnant les étapes de maintenant au 31 décembre 2001 et aussi une aide à la conversion.

4.2 Internet

Plusieurs sites internet parlent de Juvigny, mais aucun n'est dédié à Juvigny, c'est un oubli à réparer. Aussi nous lançons un appel à candidature pour qu'une équipe crée le site internet de Juvigny. Nous en reparlerons dans le prochain Juvignot.

5 La vie des associations

5.1 Le corps des sapeurs pompiers

Les sapeurs pompiers sont tous des volontaires bénévoles qui accomplissent leur devoir de pompier en plus de leur profession et pendant leurs repos ou congés.

La majorité de nos interventions se font entre le mois de mai et le mois de septembre, sur des **essaims** de frelons, de guêpes ou d'abeilles, qui se logent dans des endroits peu accessibles comme les cheminées, les vides sanitaires, les vieux murs ou les branches d'arbres. S'il s'agit d'abeilles dont l'essaim peut être récupéré nous faisons appel à un apiculteur, sinon nous procédons à sa destruction mais uniquement à la tombée de la nuit, lorsque les insectes sont pratiquement tous regroupés : si nous intervenons avant, l'essaim risque de ne pas être détruit en totalité et pourrait se reformer le lendemain à la même place. Nous intervenons environ une vingtaine de fois par an.

Nous intervenons aussi sur les **feux de cheminées**. Il faut connaître les gestes qui peuvent limiter considérablement les dégâts :

- appeler les pompiers de JUVIGNY. N° du Chef de Corps : 03.26.67.33.90 ou en cas d'absence : 03.26.67.31.96.
- fermer le tirage : au niveau du foyer de la cheminée du salon, de la cuisinière ou de la chaudière.
- éteindre le foyer avec un atomiseur ou un brumisateur à eau : c'est ce qui est le plus efficace et fait le moins de dégâts.
- pulvériser également de l'eau avec l'atomiseur ou le brumisateur dans le conduit (la vapeur d'eau dégagée étouffe les flammes).
- surveiller l'état des conduits de cheminées jusqu'au toit.
- faire ramoner les cheminées avant l'hiver et une fois pendant l'utilisation.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 AVRIL 2001

Il est procédé au vote du Conseil d'Administration, composé de 6 membres.

Chef de Corps, membre de droit :	DAUTELLE Omer
Président :	BOULLE Patrick
Vice-Président :	STRUZIK Dominique
Trésorier :	COLLARD Alain
Trésorier-Adjoint :	CHAUMEILLE Hervé
Secrétaire :	DEL'HOMMEAU Franck

Effectif à ce jour : 17 hommes.

Composition :

1 médecin-capitaine : CHARBAUT Etienne

3 caporaux :	DAUTELLE Omer	
	BOULLE Patrick	
	CHAUMEILLE Hervé	
13 sapeurs :	PONROY Bernard	CHARTON Christian
	FRANCOIS Jean-Pierre	COLLARD Alain
	MASSETTE Philippe	MATHIEU Patrick
	COQUILLARD Jean-Louis	GOUJARD Yves
	STRUZIK Dominique	HAUMONT Christophe
	BERNARD Ludovic	DEL'HOMMEAU Franck
	BOTTE Julien	

Le corps des sapeurs pompiers vous remercie de votre accueil et de votre générosité lors de son passage pour les calendriers de fin d'année.

5.2 *Club des Aînés Juvignots*

Un peu d'histoire ...

Jusqu'en janvier 1999, les Seniors de Juvigny se réunissaient au sein du club "Joie de vivre" affilié à l'association "Familles Rurales". De mémoire, la création du club serait antérieure aux années 80.

Fin 1998, le bureau du club décide de fonder une amicale autonome et le 6 janvier 1999 naquit le "Club des Aînés Juvignots" dont les statuts parus au Journal Officiel du 23 janvier 1999 précisent les objectifs du Club :

- entreprendre toute action pour favoriser les relations entre les retraités et les personnes âgées,
- lutter contre l'isolement,
- permettre aux retraités et personnes âgées d'organiser leurs loisirs,
- être partenaire dans les actions améliorant le maintien à domicile des personnes âgées.

Le club se rencontre une fois tous les 15 jours et comprend maintenant 50 membres.

Lors de la dernière assemblée générale (le 6 février 2001), le bureau a été constitué de la manière suivante :

Yves Sonnet	: Président	Guy Bradier	: Membre
René Regnault	: Vice-Président	Madeleine Collard	: Membre
Michel Deridder	: Assesseur	Serge Lallement	: Membre
Agnès Bonnard	: Trésorière	Lucien Sausse	: Membre
Jean Wiart	: Secrétaire		

...Beaucoup de convivialité...

Au cours de la saison 2000/2001, le club s'est réuni 18 fois à la salle Mangin pour des occupations diverses telles que jeux et goûters. Entre 20 et 25 personnes sont présentes à chaque rencontre.
Ont été organisés aussi :

- un repas choucroute qui a rassemblé 40 personnes le 24 octobre 2000
- une raclette à laquelle 35 personnes ont participé le 20 mars 2001,
- une sortie au Restaumarché le 15 mai 2001 avec 33 personnes (voir photo en annexe 4).

Les membres du club ont aussi participé au défilé costumé du carnaval avec l'association Familles Rurales, à la fête de Juvigny, aux festivités du millénaire, à la décoration des chars, à la distribution des colis de noël que la Mairie offre aux personnes âgées de 75 ans et plus.

... mais aussi des projets.

Le bureau va établir un programme pour la saison 2001/2002 lors d'une réunion en juillet/août.
Une sortie pourrait être proposée pour assister au spectacle Show-vision à la salle polyvalente de Courtisols le 17 octobre 2001.
Comme chaque année, deux tournois de belote seront proposés en novembre et en février. Ces tournois sont ouverts à des participants habitants d'autres villages. Le club espère aussi que de nombreux juvignots participeront.

Pour conclure, le Club des Aînés Juvignots rappelle qu'il est prêt à accueillir les anciens quelque soit leur âge.

Pour tous renseignement, vous pouvez contacter les membres du bureau désignés ci-dessus.

"Nous sommes des survivants... des rescapés.
Pour ceux nés avant 1940.

Nous sommes nés avant la télévision, avant la pénicilline, avant les produits surgelés, les photocopies, le plastique, les verres de contact, la vidéo, le magnétoscope et avant la pilule. Nous étions là avant les radars, les cartes de crédit, la bombe atomique, le rayon laser, avant le stylo bille, avant le lave-vaisselle, avant les congélateurs, les couvertures chauffantes, avant la climatisation et avant que l'homme ne marche sur la lune.
Nous nous sommes mariés avant de vivre ensemble ; la vie en communauté se passait alors au couvent. Il n'y avait pas de mari au foyer, pas de congé parental, pas de télécopie, pas de courrier électronique, pas de fax et pas d'internet.
Nous datons de l'ère d'avant les HLM et d'avant les pampers. Nous n'avions jamais entendu parler de modulation, de fréquence, de cœur artificiel, de transplants, de yaourts allégés ou pas allégés, ni de jeunes portant des boucles d'oreille.
Pour nous, un ordinateur était quelqu'un qui conférait en grande pompe un ordre ecclésiastique. Une puce était un parasite et une souris la nourriture du chat, voire une "bonne copine" au milieu d'un groupe de copains.
Un site était un point de vue panoramique. Un CD ROM nous aurait fait penser à une quelconque boisson martiniquaise. Un joint empêchait un robinet de goutter et l'herbe était la nourriture des vaches. Une cassette servait à ranger les bijoux.
Pour nous, pizzas, Mac Donald, Nescafé étaient des termes inconnus. Le rock était une matière géologique. Un "gay" était quelqu'un qui faisait rire.
Mais nous étions sans doute une bonne race robuste et vivace quand on songe à tous les changements qui ont bouleversé le monde et à tous les ajustements qui nous ont été imposés.
Pas étonnant que nous nous sentions parfois un peu perdus et qu'il y ait un fossé entre nous et la génération d'aujourd'hui.

Mais, grâce soit rendue à Dieu, nous avons survécu !

Nous devions être, après tout, un très bon cru !"

5.3 Association Familles Rurales

Présidente : Mme Muriel BERNARD
Trésorière : Mme Annie WEIRIG
Secrétaire : Mme Stéphanie MASSOIS

Les autres membres du bureau sont : Mme Muriel Moreau
Mme Sylvie Lalbatry

Pour tous renseignements s'adresser à : Mme Muriel BERNARD
3, rue des Oliviers
51150 JUVIGNY

Les activités actuelles sont :

- Aquarelle tous les mardis de 18 h à 20 h (changement à la rentrée)
- Semaine Multisports : 1ère semaine des vacances de Pâques, mise en place avec l'association famille rurales de Vraux
- Centre de loisirs Sans Hébergement pendant le mois de juillet avec l'Association Familles Rurales de Vraux
- Camp Ados : deux semaines au mois de juillet (séjour dans le Verdon) avec les Associations Familles Rurales de Vraux, Soudron, Champillon
- Participation au sein du Contrat Educatif Local en partenariat avec les services de l'Etat (jeunesse et Sports), l'Education Nationale et les Associations : structure obligatoire pour permettre aux écoles de mettre en place des activités scolaires et extrascolaires, la plus belle réussite étant cette année l'ouverture d'une salle informatique équipée de six ordinateurs avec connexion en réseau et accès Internet, fréquentée par les écoles de la maternelle au CM2 pendant le temps scolaire et les jeunes qui le souhaitent le mercredi et le samedi après-midi.

Le projet pour l'année 2002 est l'ouverture d'une bibliothèque dans les anciens locaux du café "Mangin" que la commune met à disposition de l'association.

D'autres manifestations ponctuelles sont organisées :

- Défilé de carnaval (mars)
- Foire aux livres (octobre)
- "Boum" des Jeunes (octobre)
- Loto (novembre)

Tout le monde peut participer à ces activités, il suffit d'être adhérent à l'Association Familles Rurales, (une carte annuelle par famille, dont le coût pour l'année 2001 est fixé à 100 F pour les gens du secteur et 150 F pour les extérieurs).

Bien entendu toute cette organisation requiert du bénévolat, ce qui fait cruellement défaut à l'heure actuelle et qui, s'il n'y avait pas de nouveaux volontaires, pourrait porter préjudice au maintien de toutes ces manifestations.

Nous ne saurions insister sur le fait que tout ce qui est fait est dans l'intérêt des enfants ; leur proposer des actions pendant la journée ou même en soirée nécessite des locaux, du matériel et surtout du personnel diplômé comme l'exige la législation, et tout ceci à un coût.

Le principe de l'Association Familles Rurales étant de demander une participation très modeste aux familles, de façon à ce qu'il n'y ait pas de discrimination et permettre ainsi l'accès de tous à certains sports ou activités qu'ils ne pourraient peut être pas pratiquer.

Le bénévolat en milieu rural est indispensable pour nos jeunes qui se sentiraient démunis par rapport à leurs camarades citadins. C'est donc un appel à bénévoles qui est lancé, l'Association a besoin de sang neuf, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à la Présidente, Madame BERNARD Muriel, rue des Oliviers à Juvigny, tél. 03.26.67.36.09.

L'Association Familles Rurales, c'est aussi l'aide au maintien des personnes âgées ou malades à leur domicile grâce à l'intervention d'une aide soignante pour les soins aux personnes ou une aide ménagère pour assurer le quotidien.

Pour les aides ménagères, nous faisons appel à candidature, il s'agit d'une activité salariée qui peut être ponctuelle ou à plein temps, suivant les demandes, (qui sont de plus en plus fréquentes).

5.4 Les Moissons Rock

Voir l'article diffusé en annexe 2.

5.5 Chorale Arc en Ciel

Le week-end de l'Ascension, nous recevions nos amis choristes du Tourdion en provenance de Monbazillac, charmante région du Périgord. Ces journées furent pour tous un grand moment de bonheur et cela pour plusieurs raisons.

Le temps, bien sûr qui s'était mis au diapason de nos trois chorales pour nous donner un soleil éclatant qui fit dire à nos hôtes que la Champagne est une région vraiment brillante comme son divin nectar.
Le deuxième point fort fut l'accueil, et j'en profite pour remercier encore la commune de Juvigny et son conseil municipal qui en plus de nous faire confiance, nous ont montré que l'on savait très bien recevoir dans nos campagnes. Le lieu, la simplicité et la convivialité furent le maître mot et le prélude d'un week-end réussi. (voit photo en annexe 4).
Le troisième point fort, ce sont ces moments de plaisirs intenses que sont nos concerts avec le regroupement de trois chorales. Et même si nous n'avons pas eu le public espéré, les prestations furent , au dire des présents, de grande qualité.

Enfin, l'épilogue de notre rencontre pour les 110 personnes composant nos trois chorales (Le Tourdion, EVF, Arc-en-Ciel) fut le "barbecue" géant le samedi midi. Là encore, la convivialité et la complicité entre nous étaient très fortes et les échanges très enrichissants. A n'en pas douter, nous nous reverrons.

Et puis ce fut l'instant de la séparation le dimanche matin ou chaque "maman" repartait avec sa petite fleur pour symboliser à la fois la fête des mères et notre joie d'avoir passé un extraordinaire week-end.

Président de la chorale : Dominique RAGUET
Chorale Arc-enCiel
30 rue des Champs Chevaliers
51510 Matougues

6 La vie de l'école

6.1 *La coopérative scolaire maternelle*

Voir le très joli document en annexe 3.

6.2 *La coopérative scolaire élémentaire*

Siège social : École Élémentaire - 51150 JUVIGNY - Tel : 03 26 67 34 84

But de l'association : Créée le 14 novembre 1980 son but est de développer les activités sportives et culturelles en milieu scolaire et périscolaire des communes de Juvigny et Vraux.

Membres de l'association : l'ensemble des élèves, les enseignants ainsi que les parents volontaires.

La Coopérative Scolaire est affiliée à la Fédération Marnaise des Œuvres Laïques, déclarée Association Loi 1901.

Membres du Bureau :	Président	Monsieur PARIS Sylvain
	Vice Présidente	Madame GUERIN Cathy
	Secrétaire	Monsieur THIERY Jacky
	Trésorier	Monsieur ALLAIRE Alain

Ressources : Les cotisations des élèves (60 F / an),
La subvention des Communes (160 F / élève),
Le produit des fêtes et ventes organisées,
Les dons.

Au cours de cette année scolaire, un premier Marché de Noël a été organisé et a rencontré un vif succès.

Les différentes classes bénéficient ainsi d'activités, sortie ou séjours, financés en partie ou en totalité par la Coopérative Scolaire (voir photos en annexe 4).

Les fonds recueillis permettent en particulier de prendre en charge entièrement les frais d'entrée à la piscine de Châlons pour les élèves de CP, CE1, CE2

7 Calendrier des festivités

Ci-dessous la liste non exhaustive des manifestations et festivités des mois à venir portées à notre connaissance au jour de la publication de ce numéro.

Samedi 14 juillet : Feu d'artifice

Rendez-vous place du manège à 22H00 pour la vente des lampions et des torches.
Défilé en musique : départ place du manège, rue de la Tournelle, rue du Moulin, rue des Oliviers, clos Asot, rue Maheut, CD1, route de Matougues jusqu'au terrain des sports.

Feu d'artifice tiré du terrain des sports vers 23H00 sur une musique de Jean-Michel Jarre, suivi d'un punch républicain offert par la commune.

Bal en soirée à la salle des fêtes.

VENEZ NOMBREUX !!!

Samedi et Dimanche 08-09 septembre : Fête patronale.

Le 08 septembre :

- à partir de 14H00 : fête foraine, concours de pétanque, diverses animations.
- à partir de 21H00 : soirée italienne organisée par la Pizza Toni (sur réservation) suivie d'un bal à la salle des fêtes.

Le 09 septembre : à partir de 16H00, bal musette non-stop.

D'autres précisions vous seront communiquées d'ici là.

Samedi et Dimanche 13-14 octobre : Foire aux livres

Samedi 27 octobre : Boom des jeunes

Samedi 17 novembre : Foire aux livres

8 Etat Civil

Nous vous communiquons l'état civil depuis la dernière parution du Juvignot, c'est à dire les années civiles 1999 et 2000. Ces deux pages nous démontrent le dynamisme démographique de notre commune.

8.1 Etat Civil 1999

Mariages

CRETTE Vincent	et	HATAT Valérie	06 mars 1999
LAUMOND Yann	et	GANDER Anne	12 juin 1999
DANEL Pascal	et	SEILER Nathalie	03 juillet 1999
GRAMMONT Emmanuel	et	DRIGET Séverine	03 juillet 1999
DECOURT Henri	et	BREVOT Sonia	17 juillet 1999
MARCOS Fabrice	et	NOWAK Nadège	24 juillet 1999
BONNEAU David	et	CAMBAL Nathalie	31 juillet 1999

Naissances

L'année 1999 a été avec bonheur fertile, 16 naissances !

SUCHON	Malina	16 janvier 1999
RENOUF	Marina	26 janvier 1999
MASSOIS	Sophie	13 février 1999
VOISINET	Lucas	16 mars 1999
LEFEBVRE	Victor	08 avril 1999
CADINOT	Mathias	20 avril 1999
SEILER	Antonin	30 avril 1999
GEOFFROY	Arthur	10 juin 1999
PEROU	Pierre-Amand	14 juin 1999
VIEIRA	Tony	02 juillet 1999
DARCQ	Lucie	30 septembre 1999
CRETTE	Martin	07 octobre 1999
VINCENTZ	Pierre	18 octobre 1999
MATHIEU	Alexis	22 novembre 1999
HARBONVILLE	Elisa	30 décembre 1999
HUART	Valentin	31 décembre 1999 Bravo !

Décès

VALLET Epouse BREVOT	Marie-Thérèse	05 août 1999

8.2 Etat Civil 2000

Mariages

CHANGENOT Fabien	et	DECKDENBRONDEN Marianne	15 Avril 2000
DEVIGNE Yann	et	RAMONBORDES Nadège	17 Juin 2000
PETITPAS Mickaël	et	MOHOVIC Virginie	24 Juin 2000
MARCHAL David	et	VINCENT Virginie	08 Juillet 2000
MAILLARD Pascal	et	FRANCOIS Isabelle	15 Juillet 2000
HUART Gilles	et	CARBONNEAUX Isabelle	05 Septembre 2000

Naissances

L'année 2000 a été tout aussi fertile, également 16 naissances !

COQUILLARD	Louise	20 Janvier 2000
COQUILLARD	Zoe	20 Janvier 2000
VERDONCK	Baptiste	30 Mars 2000
GUILLAUME	Maelys	31 Mars 2000
RIVOAL	Maëlle	05 Avril 2000
SARNEL	Pauline	16 Avril 2000
VAN DEN BOSSCHE	Mathieu	19 Mai 2000
PLOYART	Jules	24 Mai 2000
MARQUANT	Emeline	09 Juin 2000
BOURGUET	Morgane	14 Juin 2000
DUFOSSE	Lucas	11 Juillet 2000
MOLINIER	Maxence	12 Juillet 2000
VIGNERON	Eglantine	18 Juillet 2000
STAUB	Théo	04 Août 2000
STEPHAN	Alexandre	15 Août 2000
FIASCHI	Agathe	10 Septembre 2000

Décès

GUERSILLON	Pauline	08 novembre 2000

9 Infos pratiques

9.1 Location des salles

Vous trouverez ci-dessous les conditions et tarifs de location des salles de la commune. (délibération du 25 Janvier 2001). Pour tout autre renseignement et réservation vous devez contacter la secrétaire de mairie aux heures d'ouverture de la mairie.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :
(salle des fêtes route de Matougues)

JUVIGNOTS	LOCATION DE LA SALLE	FRAIS DE CHAUFFAGE	FRAIS ENTRETIEN
Grande et petite salle, 350 personnes maxi.	570.00 F 87 Euros	840.00 F 128 Euros	125.00 F 19 Euros
Petite salle, 40 personnes maxi.	320.00 F 49 Euros	290.00 F 44 Euros	125.00 F 19 Euros

NON JUVIGNOTS	LOCATION DE LA SALLE	FRAIS DE CHAUFFAGE	FRAIS D'ENTRETIEN
Grande et petite salle, 350 personnes maxi.	1 310.00 F 200 Euros	900.00 F 137 Euros	460.00 F 70 Euros
Petite salle, 40 personnes maxi.	550.00 F 84 Euros	300.00 F 46 Euros	125.00 F 19 Euros

Forfait 2ème jour : 350 F (53 Euros) pour les Juvignots ou 650 F (99 Euros) pour les non Juvignots.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE "MANGIN"

Juvignots exclusivement	LOCATION DE LA SALLE	FRAIS D'ELECTRICITE	FRAIS ENTRETIEN
100 personnes maxi.	1 200.00 F 183 Euros	300.00 F 46 Euros	200.00 F 30.5 Euros

Caution : 3 000.00 F (457 Euros), Forfait 2ème jour : 500 F (76 Euros)

Pour toutes les salles :

Dédit : équivalent à la totalité de la location si annulation dans les 2 mois qui précèdent la date retenue.

Réservation : la réservation ne sera effective qu'à partir du versement total du montant de la location et de la caution (caution pour la salle Mangin).

9.2 Renseignements utiles

Ces renseignements sont donnés à titre d'information et sont actuellement en vigueur mais peuvent évoluer.

POMPIERS	Tél. : 03 26 67 33 90 (Omer DAUTELLE) 03 26 67 31 96 (Patrick BOULLE) Tél. : 18 (pompiers de Châlons)
MAIRIE	Tél. : 03 26 67 32 37 Fax : 03 26 67 65 27 **Horaires d'ouverture du secrétariat :** Mardi de 13h30 à 15h00 Jeudi de 17h00 à 19h00 Samedi de 09h00 à 12h00 Secrétaire : Mme CARRE **Permanence des élus (Maire et Adjoints) :** Samedi de 10h00 à 12h00 (sur rendez-vous de préférence)
LA POSTE	Tél. : 03 26 67 35 92 Horaires d'ouverture : Lundi de 16 à 18h Mercredi de 16 à 18h Vendredi de 16 à 18h
SADE GENERALE DES EAUX	Pour les urgences ou tout renseignement liés aux réseaux d'eau potable ou d'assainissement (eaux usées). Tél. : 0810 463 463 joignable 24h / 24
Assistante Sociale	Une permanence a lieu à la mairie tous les troisième mardi du mois de 14h30 à 15h.
ADMR **Aide à Domicile en Milieu Rural**	Renseignements Annie Weirig tel : 03.26.67.30.12
Décharge Municipale	Ouverte de 11h à 12h tous les samedis Du 8 mai au 11 novembre.

9.3 Les artisans et commerçants

Les artisans et commerçants de Juvigny participent à la vitalité de la commune.

Sont à votre service :

BCM INDUSTRIE	Maintenance industrielle
BOULLE Patrick	Mécanique travaux publics
HULIN SA	Entreprise du bâtiment
LAGNEAU Jean-Claude	Travaux du bâtiment
MALOTET Benoit	Location matériel de Chantier
MALOTET Christian	Pépinière, agencement d'espaces verts
NOUVELET Armelle	Coiffure
NOWAK Jean	Épicerie (Proxi)
PEROU Pascale	Architecte DPLG
PIZZA TONI	Restauration rapide, à emporter
VACHEZ SA	Chaudronnerie

Et aussi ...

CHARBAUT Etienne	Médecin
BERNARD Murielle	Assistante maternelle agréée
DEL'HOMMEAU Ingrid	Assistante maternelle agréée
MASSOIS Stéphanie	Assistante maternelle agréée
NOWAK Claudette	Assistante maternelle agréée
PROCUREUR Laurence	Assistante maternelle agréée

Si vous remarquez un oubli dans cette liste, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat de mairie à l'attention de la commission information, une rectification sera faite dans le prochain numéro du Juvignot.

9.4 Le gaz arrive à Juvigny

La commune de JUVIGNY est inscrite par arrêté préfectoral au plan de **desserte de gaz naturel GDF.**

Le gaz sera à disposition des foyers à partir de fin 2002 pour un **usage de chauffage**. Une enquête sera effectuée par GDF auprès des habitants de JUVIGNY au cours du 3ème ou 4ème trimestre 2001.

9.5 L' Avenue du Château

Arrêté du 25 octobre 1984 :

Il est rappelé que l'usage de l'avenue du château est réservé à la circulation

- des cars de transport scolaire,
- des services de sécurité : pompiers, gendarmerie ou police, ambulance,
- des cyclistes et piétons.

Voitures particulières et engins motorisés interdits !

10 Annexes

Annexe 1	L'Euro (1 page)
Annexe 2	Les moissons rock (2 pages)
Annexe 3	La coopérative scolaire maternelle (2 pages)
Annexe 4	Photos des associations

AVANT le 1er janvier 2002 : voici ce qui va se passer...

Dès maintenant entraînez-vous à l'euro

De nombreux commerçants ont déjà choisi d'accepter le paiement en euros. Ils affichent **«l'euro-logo»**.
Ils pratiquent **le double affichage des prix** et respectent les règles officielles de conversion et d'arrondi.
Ils vont vous aider à apprendre l'euro et à vous familiariser avec votre nouvelle monnaie pour que vous soyez prêts à temps.

A partir du 1er juillet 2001

Les banques et les établissements financiers vous fournissent désormais systématiquement **des chéquiers en euros.**

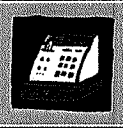

Décembre 2001

Les commerçants reçoivent des fonds de caisse en euros. Ainsi, ils se tiennent prêts pour le 1er janvier 2002 à vous rendre la monnaie en euros.

15 décembre 2001

Avec l'opération **«Les premiers euros»**, les banques et les bureaux de poste vous proposent des sachets contenant 40 pièces en euros vendus 100 francs (15,24 euros).

Fin décembre 2001

Les banques et la Poste adaptent **les distributeurs de billets à l'euro** pour que vous puissiez retirer des euros dès le 1er janvier 2002.

Le 31 décembre 2001 à minuit

Introduction officielle des pièces et des billets en euros dans les 12 pays de la zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.

À PARTIR du 1er janvier 2002 : toutes les étapes à venir...

Le 1er janvier 2002 : l'euro est là. €

Les pièces et les billets sont mis en circulation pour que vous puissiez tout payer en euros.

La monnaie en euros

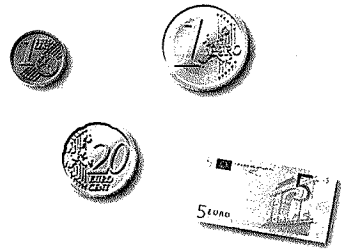

Les banques et la Poste mettent les euros en circulation et plus particulièrement les petites coupures.
Pour faciliter le retrait des pièces et des billets en francs, **les commerçants commencent à rendre la monnaie en euros.**
Vous obtenez donc vos euros aux guichets des banques et de la Poste, aux distributeurs de billets et lorsque l'on vous rend votre monnaie.
Les paiements en chèques, virements et cartes bancaires se font uniquement en euros.
Vous échangez progressivement et naturellement votre monnaie courante en francs contre des euros.

Le 17 février 2002, à minuit : fin des paiements en francs

A partir de cette date, tous vos achats se font en euros.
Les paiements en pièces et billets en francs ne sont plus autorisés.

Jusqu'au 30 juin 2002

Vous pouvez échanger gratuitement jusqu'au 30 juin 2002 vos pièces et billets en francs auprès de votre banque, de la Poste et de la Banque de France* qui vous préciseront les modalités de cette opération.

Après le 30 juin 2002

Après cette date, vous pourrez échanger gratuitement au Trésor Public ou à la Banque de France* vos pièces en francs pendant 3 ans et vos billets en francs pendant 10 ans.

*et de l'IEDOM pour les départements d'outre-mer.

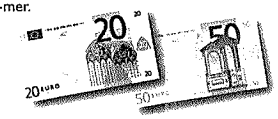

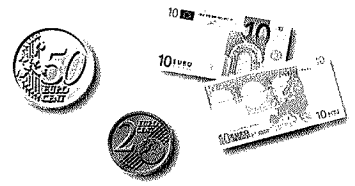

ASSOCIATION
LES MOISSONS ROCK
1, place du manège - 51150 JUVIGNY

Septième édition ...

L'association les Moissons Rock fonctionne depuis sept ans. Une vingtaine de membres dont quelques Juvignots travaillent bénévolement pour diffuser la musique électrifiée en milieu rural en privilégiant toujours la création musicale et le lancement de jeunes groupes régionaux.

C'est dans la salle polyvalente, devenue salle de concert, que s'est tenu le festival 2001. Pour cette septième édition, sur deux soirées, près de 700 personnes se sont déplacées (pour quelques-unes en navette gratuite depuis Châlons) - le festival des Moissons Rock de Juvigny est maintenant célèbre !

Vendredi 18 mai, le tremplin rock a accueilli sur scène trois jeunes formations régionales concourrant pour le gain d'une semaine en studio et l'enregistrement d'un CD 4 titres, offerts par l'association

Environ 300 personnes, dont beaucoup de jeunes, ont applaudi AMNESIA de Châlons, AWAY de Troyes et AHYA de Sainte-menehould. Les jeunes talents ont enflammé la salle. Le jury, composé de professionnels, a eu la lourde tâche de choisir le meilleur parmi ces groupes de qualité : Après délibération, le trio AWAY de Troyes a été déclaré gagnant au regard de sa prestation scénique et de sa technique.

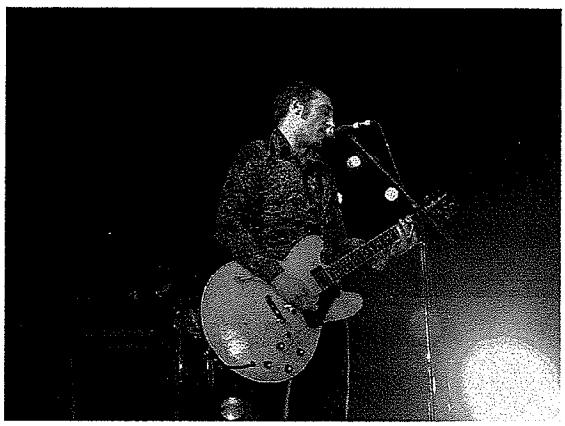

Cette première soirée s'est clôturée en « feu d'artifice » musical avec les Lorrains de SCAPIN qui ont fait éclater leur pop-rock solide et mélodique - « la tension a monté... » comme aime chanter ce trio.

La soirée du samedi 19 mai a drainé un public encore plus nombreux que la veille, des adolescents, des adultes jeunes et...moins jeunes ! Des fans avaient même fait le voyage depuis Lyon ou Paris ! En ouverture les DAISY, révélations de la nouvelle scène parisienne, plébiscités par la presse spécialisée et le public, ont distillé leur rock français aux influences « INDOCHINE ».

Cette formation « chouchou » des jeunes a conquis le public par la fraîcheur et l'énergie de sa musique.

Ce fut le tour du trio breton (accordéon, guitare-chant, batteur) RED CARDELL de monter sur scène. La salle a vibré, chanté, dansé, comme on sait le faire à Brest ou Quimper sur un savant mélange de chanson rock de fusion celtique d'airs de fest-noz électriques matinées d'accents orientaux. Un groupe d..étonnant(s) !

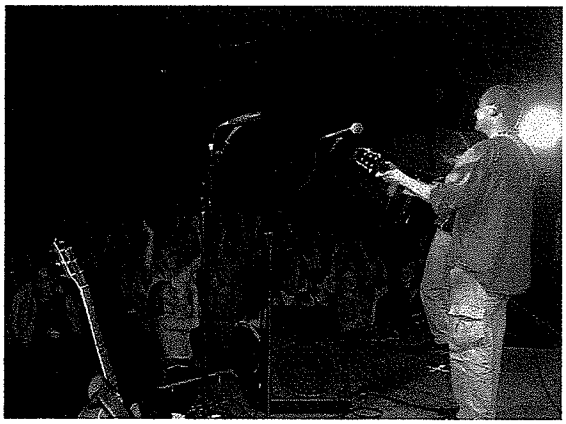

Après le rappel de RED CARDELL, la salle déjà bien chaude vit arriver sur scène les Grenoblois de OWHY. « Petits frères de SINSEMILIA ». Ils apportèrent un vent de bonne humeur, répondant aux attentes du public venu faire la fête...et la fête fut belle sous les accents de leur musique propulsée par les cuivres, les guitares et les percussions ! Le petit bout de femme chanteuse, montée sur ressort, mit, avec ses camarades, le feu à Juvigny !

Le Festival des Moissons Rock de Juvigny est devenu, en milieu rural, le rendez-vous incontournable et attendu des amateurs de rock grâce aux travail des bénévoles de l'association mais aussi grâce au soutien de nos partenaires et notamment la commune de Juvigny.

Comme le rapporte la presse locale, au dire des groupes et du public « Les Moissons Rocks sont un super festival. Vivement la prochaine édition ». Cette année encore la chaîne de télévision FRANCE-3, les radios FRANCE BLEUE, CHAMPAGNE FM, RADIO PRIMITIVE, ont diffusé des sujets sur le festival. 5000 tracts, des centaines d'affiches ont été distribués

Merci à tous

Rendez-vous au printemps 2002,
Venez nombreux assister à un grand événement musical.

Christian GAUCHER

*Renseignements au **03 26 66 15 71***
http :www.citeweb.net/moissonsrock
http :www.chez.com/moissonsrock

La Coopérative Scolaire Maternelle

est affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE). Les 51 enfants de l'école en sont les membres actifs. Le but de la Coopérative Scolaire Maternelle, en complément des aides de l'Inspection Académique et des Municipalités, est de pouvoir mener à terme les objectifs du Projet d'Ecole.

En voici quelques exemples:
– ouvrir l'esprit des enfants sur le monde extérieur en leur présentant un spectacle par timestre (magie, musique, marionnettes, cirque éducatif de Reims...) et en organisant une sortie à la ferme ou au zoo.

– leur donner le goût de la lecture et le respect des livres dès leur plus jeune âge en complètant les bibliothèques des classes par l'achat de livres et en souscrivant des abonnements.

– favoriser leur développement moteur par l'achat d'une structure à grimper, de vélos , trotteurs, trottinettes...

– développer leur sens artistique et manuel par l'achat de reproductions d'oeuvres d'art, de matériaux pour la fabrication d'objets (Noël, Pâques, fêtes des pères, des mères...)

Les ressources de la Coopérative sont:
– les cotisations des parents des adhérents
– la subvention des mairies du regroupement pédagogique
– les dons (mariages)
– les ventes d'objets, de photos
– les activités (Marché de Noël ou Fête d'Ecole) en collaboration avec la Coopérative scolaire Primaire et avec l'aide indispensable des parents d'élèves.

Pour que tout cela soit possible avec les enfants, MERCI à tous ceux qui participent et contribuent à la vie de la Coopérative Scolaire Maternelle.

Marie-Christine Nocton, mandataire de la Coopérative.

Suite

Mai 2001:jeux dans la cour de l'école.

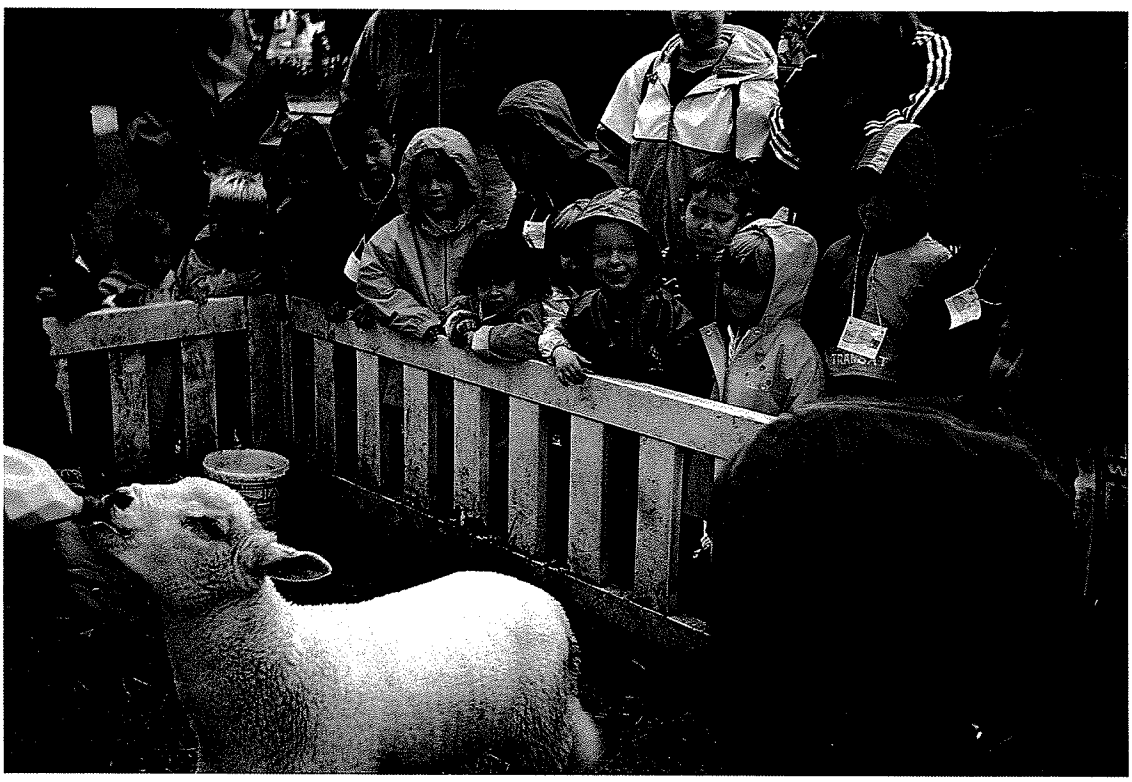

Mai 2000:voyage à la ferme pédagogique de Courdemanges.

Les élèves des deux classes de CM1 et CM2 ont effectué un séjour bénéfique à La Bresse du 5 au 10 mars 2001 (coopérative scolaire).

Les Ainés Juvignots devant le restaurant lors de la sortie du 15 mai 2001.

Echanges de "bonnes choses" entre les choristes et Mr le Maire lors du week-end de l'Ascension (Chorale Arc-en-Ciel)

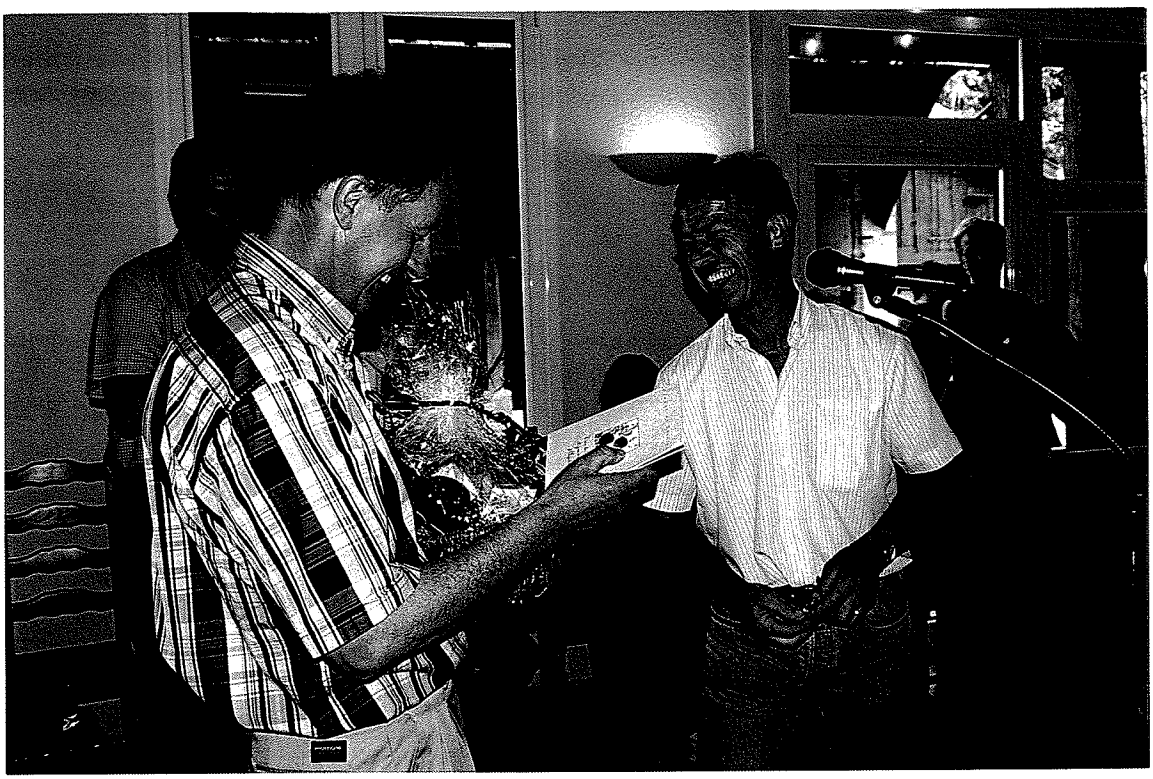

Magasin ouvert du mardi au samedi de 08h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h30
Dimanche et jours fériés de 08h30 à 12h30
Livraison gratuite sur Juvigny - Tél. : 03 26 68 09 96.

Salon ouvert du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
et le samedi de 08h00 à 17h00 non stop.

PIZZA TONI

Rond Point Juvigny

à

JUVIGNY

MAGASIN OUVERT TOUS LES SOIRS, SAUF LE LUNDI

03.26.64.41.45